



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

Est par la présente donné par la soussignée, madame Manuelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance ordinaire du 14 février 2023, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT # 2023-594 MODIFIANT CERTAINS TARIFS DU RÈGLEMENT NO 2013-515 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Le règlement a été déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière au 820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures régulières d'ouverture du bureau.

Le règlement peut également être consulté sur le site Internet municipal dans la section « Avis publics » de l'onglet « Notre municipalité » à l'adresse suivante : www.lac-aux-sables.qc.ca

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES, LE 21 FÉVRIER 2023.



Manuella Perron, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière